

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

L'Agglorieuse du 26 avril 2006

- ACTUALITES - Du coté des médias -

Date de mise en ligne : jeudi 27 avril 2006

Description :

Dédé déconne, alors le contribuable trinque

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

Dédé déconne, alors le contribuable trinque

Vézinhét invente l'eau chère

En juillet 2004, le conseil général de l'Hérault prend connaissance d'une étude qu'il a commandée au groupe Verseau. Le document, marqué « confidentiel », écrit noir sur blanc que pour l'eau potable, la source des Cent-Fonts ne remplacera pas l'alimentation par le bas Rhône. L'étude détaille aussi que le coût d'investissement ne sera pas du tout le même selon l'option choisie. Avec le bas Rhône, 15M€ sont nécessaires, avec les Cent-Fonts, on atteint les 55M€. Une paille ! 40M€, ce n'est pas de la petite bière ! Les contribuables trouveront très drôle que cette somme corresponde exactement à l'augmentation départementale de l'impôt en 2006. Pourquoi le département s'obstine-t-il ? Les mauvais plaisants, dont nous ne sommes pas, prétendent que le directeur de l'eau du conseil régional (DARE) est l'ancien secrétaire général du Verseau, et que l'auteur de l'étude est ancien directeur au BRGM, le bureau qui évalue les Cent-Fonts. Sans commentaire !

Pourquoi tout le monde est-il aussi méchant avec notre Dédé 34 ? Les Verts, dépités de ne plus avoir la queue d'un élu au conseil général, cherchent noise au rond-point d'Alco, et font capoter la belle bétonisation routière. Les contribuables de Martine Petitout, eux aussi, énervent grave le président, en empêchant à coups de procès, le double câblage numérique du département. Si quand on est président de la collectivité la plus riche de la région, et que l'on ne peut même pas jeter l'argent par les fenêtres, alors, à quoi ça sert ?

Pipi de moineau

Le « club des casse-bonbons »



JE FAUSSE FORE DONC JE SUIS ...

vient maintenant de s'enrichir de PREVHE, une association qui estime que bousiller les sources et les nappes phréatiques n'est pas indispensable, quand l'eau du bas Rhône suffit largement à l'alimentation en eau potable pour les décennies à venir. Ces insupportables mouches du coche prétendent protéger la faune cavernicole de pompages massifs aux Cent-Fonts. Le conseil général est resté sourd à ces empêchements de détruire en rond. On a pompé jusqu'à plus soif, on a ratiboisé les bestioles, et on s'est aperçu que la corne d'abondance attendue des Cent-Fonts n'était en réalité qu'un pipi de moineau.

(suite page3)

Vézinhét invente l'eau chère suite de la page 1

Pis encore, une bonne partie de l'eau pompée l'était dans le fleuve Hérault qui, l'été, n'a pas besoin de prélèvement imbécile pour être à sec. Bref, c'est le n'importe quoi, qui en plus coûte cher, qui semble être la nouvelle règle départementale.

Bonjour l'indépendance !

En apparence, le conseil général se donne les moyens d'évaluer ses choix. En réalité, les dés

semblent pipés. Prenons par exemple cette étude que le Département reçoit le 2 juillet 2004, tamponnée « confidentiel ». Elle a été commandée au groupe Verseau. Mais, comme par hasard, le directeur de la DARE (Direction de l'aménagement rural et de l'environnement) au conseil général, commanditaire de l'étude, est l'ancien secrétaire général de Verseau. Bonjour l'indépendance ! De même, l'auteur de l'étude, qui est aussi trésorier de Verseau, est l'ancien directeur du Service de l'eau au BRGM, c'est-à-dire l'organisme qui évalue les potentialités des Cent-Fonts. Quel méli-mélo !

MANQUE D'EAU, HAUSSE DU PETROLE



Turbidité institutionnelle

Logiquement donc, dans son rapport, Verseau renvoie l'ascenseur au BRGM : « L'étude du BRGM exploite de façon remarquable les données limitées disponibles sur ces systèmes aquifères. » Chacun cirant les pompes du copain, on aboutit à une pensée unique, alors qu'une expertise vraiment indépendante serait indispensable à la prise de décision des élus. Malgré cette turbidité institutionnelle, des infor-

mations perlent des rapports. Avant d'engager la dépense d'argent public, la question est de savoir si détourner la source des Cent-Fonts est indispensable à l'alimentation en eau des habitants de l'est de l'Hérault, ou si le pompage du Lez et le filtrage de l'eau du bas Rhône sont suffisants. Verseau donne une réponse claire : « La ressource des Cent-Fonts ne peut pas permettre à elle seule de satisfaire l'ensemble des besoins supplémentaires de l'est du département » et précise : « En tout état de cause,

l'exploitation de la ressource du Rhône par l'intermédiaire du canal BRL s'avèrera nécessaire. » En revanche, tous les experts sont d'accord sur le fait que l'eau du bas Rhône suffirait à elle seule.

27,5 kms de canalisations

L'étude fait apparaître un autre élément important et déterminant, qui est l'évaluation comparée de la somme que le conseil général devrait investir. En effet, pour l'alimentation à partir des aménagements du bas Rhône, le coût s'élèverait à 15 M€ dont 10 millions pour la station de potabilisation. En cas d'exploitation des Cent-Fonts, il faudrait ajouter 40 M€ dans l'hypothèse la plus basse. Ce qui ferait grimper le budget au plafond, ce sont les 27,5 kilomètres de canalisations reliant la source aux Matelles d'un côté, et à Gignac de l'autre. À noter aussi dans l'addition salée, 4 millions d'euros qui, comme une poire pour la soif ou d'autres utilisations plus électorales, s'intitulent « impôts, fonciers, honoraires... ». Pourquoi cet acharnement d'André Vézinhét à surenchérir de 40 M€ l'investissement bas Rhône déjà de 15 M€ ? Mystère et fait du prince.

Alain Nenoff

La PREVHE devant le juge le 27 avril **Une machination du conseil général ?**

« C'est un scandale, une dérive fascisante du conseil général de l'Hérault. Il organise contre nous une véritable machination montée de toutes pièces », s'indigne Philippe Machetel, le président de la PREVHE, l'association qui conteste le bien-fondé du forage et de l'exploitation de la source des Cent-Fonts. Jeudi 27 avril, avec deux autres membres de son association, Philippe Machetel est convoqué par le juge d'instruction du TGI de Montpellier. André Vézinhét a déposé la plainte qui provoque cette première comparution et la menace de mise en examen qui va avec. Pourquoi cette convocation ?

« Pour avoir à Causse de la Selle, le 25 août dernier, frauduleusement soustrait un bien appartenant à autrui, en l'espèce, une ligne de vie et ses amarrages et une corde de 35 mètres... », précise le juge à Philippe Machetel. « C'est un peu fort de café, car le 25 août dernier, j'étais à l'autre bout de la France à une session de formation du nouveau Parti socialiste », s'offusque Machetel qui se demande si ce n'est pas une manœuvre de la tendance majoritaire du PS à laquelle Vézinhét appartient. Une autre aber-

ration s'ajoute à la première. Le fameux 25 août, l'équipe du BGRM intervient aux Cent-Fonts, comme en témoigne la page 45 de leur rapport final d'expertise. « L'échantillon "arrivée cascade" du 25 août 2005 caractérise l'arrivée d'eau en provenance de l'Hérault. » Dans le même document, le BRGM disculpe sans le vouloir la PREVHE pour le vol du fil d'Ariane et de ses 35 mètres de corde. En effet, à plusieurs reprises, ils font référence aux repères qui jalonnent cette ligne de vie dans leurs relevés du 25 août. « Nous allons demander au juge de convoquer les employés du BGRM pour témoigner que le fil d'Ariane était bien en place le 25 août et qu'ils ne nous ont pas croisés dans la grotte », prévient Philippe Machetel, ajoutant avec une colère froide bien compréhensible : « Dans notre lutte, nous avons toujours respecté les biens et les personnes. Le vol n'est pas dans nos méthodes. » Et le président de l'association de conclure : « Nous allons porter plainte pour dénonciation calomnieuse contre nos accusateurs. » Les Cent-Fonts vont-ils offrir une nouvelle version de l'arroseeur arrosé ?

A.N.